

Le chant grégorien

UNE LETTRE DE DOM POTHIER

— o —

A la suite de deux articles sur le chant grégorien publiés par M. Widor dans le *Correspondant* (10 juillet 1904, 25 octobre 1905) une correspondance s'était établie entre quelques-uns des membres de la commission vaticane et l'éminent compositeur français. Dernièrement M. Widor exprimait au cardinal Merry del Val les incertitudes du monde catholique, son étonnement en présence des deux récentes éditions du *Kyrie*, l'une sortant des presses du Vatican, l'autre publiée par Desclée (cette dernière ayant l'air de faire concurrence à l'autre), toutes les deux portant l'estampille officielle (concordat) et la signature du secrétaire de la Congrégation des Rites.

C'est à ces incertitudes, à cet étonnement que répond la lettre suivante, dont l'importance n'échappera à personne; dorénavant, l'édition vaticane portera *seule* le concordat officiel:

COMMISSIONE PONTIFICIA Rome, 16 janvier.

PER L'EDIZIONE VATICANA
DEI LITURGICI GREGORIANI

Monsieur,

Dans une visite au cardinal secrétaire d'Etat, Son Eminence m'a parlé d'une lettre que vous lui avez adressée et qui lui a causé une particulière satisfaction. Profitant de l'occasion, le cardinal m'a chargé de vous donner des explications au sujet de vos difficultés et de vos craintes. Celles-ci ne sont que trop faciles à comprendre et je sais que d'autres savants et d'autres artistes ont exprimé, sur les mêmes questions et les mêmes faits, semblable étonnement et même inquiétude.

La Sacrée Congrégation des Rites, gardienne des principes, n'a pu et ne peut vouloir approuver une reproduction de l'édition Vaticane qui ne soit exacte et fidèle. L'édition dite rythmique publiée chez Desclée est-elle suffisamment conforme à l'édition typique? Oui, pour la note, en faisant abstraction des signes particuliers qui s'y trouvent joints. On a pu croire